

M-62

Notes pour l'intervention de

M. Jean Garon

Maire de Lévis et vice-président de la  
Communauté métropolitaine de Québec

Forum sur la vision stratégique  
de développement de la CMQ

Québec, le 15 novembre 2003

Mesdames et messieurs les maires

Mesdames et messieurs les conseillers et conseillères des villes de la  
Communauté métropolitaine de Québec, de Lévis et des MRC de la  
Jacques-Cartier, de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans

Mesdames et messieurs

C'est avec plaisir que j'ai accepté de prononcer le mot d'ouverture de ce premier Forum métropolitain qui doit nous permettre de dégager, entre élus, comme la Loi nous le commande, une vision commune de notre avenir sur les plans social, culturel, environnemental et économique.

C'est une journée importante et je suis heureux de constater que la réponse des élus de nos villes est excellente. Pour ce qui est de Lévis, nous sommes venus nombreux avec l'intention de participer pleinement à cet exercice. Comme vous tous, sans doute, nous avons une double préoccupation : faire en sorte que ce que nous avons vraiment en commun soit bien compris et bien enligné en fonction du futur schéma d'aménagement, mais aussi nous assurer que ce que nous avons de différent soit reconnu et pris en compte.

Une vision commune, c'est essentiel si on prétend former une communauté. Mais commune ne veut pas dire UNE, UNIVERSELLE ET APOSTOLIQUE. La Communauté métropolitaine a reçu un mandat de coordination et d'harmonisation mais il ne faut pas coordonner et harmoniser au point de nier le droit à la différence et à la concurrence comme notre culture catholique nous a trop souvent amené à le faire.

La concurrence, ce n'est pas mauvais quand elle respecte des règles qui sont les mêmes pour tous. Même avec la fusion, il y en a à l'intérieur de nos villes et il y en a forcément entre nos villes. Nous ne devons pas, à travers la CMQ, chercher à l'empêcher. Oui, il faut

palifier, coordonner, harmoniser pour que les erreurs du passé encore trop visibles dans chacun de nos milieux ne se répètent plus. Le « n'importe quoi, n'importe où, n'importe comment et à n'importe quel prix », c'est bien fini et tant mieux si la CMQ peut renforcer les obligations de résultats que nous avons dans ce domaine. Mais notre souci d'uniformité ne doit pas étouffer le dynamisme qui s'exprime à travers une concurrence de bon aloi. L'action de la CMQ doit nous aider à développer nos forces et nos atouts pour que nous soyons plus forts face à la concurrence des autres.

Dans cette perspective, j'aimerais suggérer un autre défi à la CMQ qui n'apparaît pas dans les documents qui nous ont été soumis. Il s'agit de l'équité. Ce qui unit le plus une communauté, c'est la conviction que tous ses membres sont traités avec équité et justice. Au contraire, la plus grande force de désunion dans une société est le sentiment d'injustice. Dans notre cas, les iniquités que nous ressentons et qui nuisent au développement d'une identité métropolitaine ne sont pas le fait des membres de la Communauté mais du gouvernement. Il n'est pas facile de se sentir de la Capitale quand les deux institutions qui la caractérisent le plus, le gouvernement et l'université sont presque totalement absentes de notre territoire. Nous admettons qu'il y a un volet métropolitain au transport en commun et nous voulons collaborer à le développer, mais cela serait plus facile si les contributions payées par les automobilistes de Lévis servaient en priorité à développer notre propre transport en commun. Comment ne pas se sentir loin quand, pour le financement du logement social, le gouvernement établit à 99,000 \$ le coût d'un deux chambres à coucher à Québec et à 82 000 \$ le coût du même logement à Lévis ?

J'arrête ici cette parenthèse parce que je ne suis pas venu ici pour me plaindre mais je voulais seulement dire que cela serait un beau défi pour la CMQ de nous aider à corriger ces irritants.

Au cours de la journée, nous aurons donc le défi de garder l'équilibre entre deux pôles : le commun et le différent, la collaboration et la concurrence. À Lévis, avec encore moins de deux ans d'existence, nous sommes encore à établir cet équilibre à l'intérieur de nos frontières et ce n'est pas toujours facile. Mais, il ne se passe pas une

semaine sans que le côté « vision commune » de l'équation ne fasse des gains.

La force d'une ville de 126 000 habitants rend possible aujourd'hui des choses qui n'étaient même pas envisageable à l'époque où ces mêmes 126 000 personnes habitaient dix villes différentes. Pas parce que les ex-maires étaient moins intelligents, j'en étais un, ou que les fonctionnaires étaient moins compétents, ce sont les mêmes, mais parce que la vision d'ensemble, la vision commune n'était pas possible.

Cette vision commune, nous sommes en train de la bâtir à travers nos décisions quotidiennes et à travers des exercices mobilisateurs comme notre planification stratégique. Elle a encore besoin de temps pour être bien assise, comprise et partagée. Et ce n'est pas évident de travailler à l'élaboration d'une vision à l'échelle métropolitaine alors que la vision à l'échelle locale est encore en définition.

Les deux peuvent se faire de front, d'où notre présence ici, mais il faut nécessairement que la vision locale ait une longueur d'avance sur l'autre, sinon l'édifice ne tiendra pas. C'est pourquoi, il nous faut procéder avec prudence et nous en tenir à ce qui est vraiment commun et mutuellement avantageux.

Nous ne pouvons également ignorer que nous appartenons à une région administrative distincte de celle des autres municipalités de la CMQ. Dans les défis que nous étudions aujourd'hui et les pistes d'action proposées, il y en a plusieurs que nous travaillons au sein d'organismes de Chaudière-Appalaches comme le soutien aux entreprises exportatrices et aux entreprises innovantes à travers le Conseil économique Lévis/Chaudière-Appalaches. Et, forcément, nous serons bientôt membres d'une Conférence régionale des élus différentes de la vôtre. Quels en seront les pouvoirs ? Ce n'est pas clair encore mais on peut penser qu'ils seront plus consistants que ceux des CRCQ existants.

Ce n'est pas simple. Il faudra se coordonner et s'harmoniser, ce qui est en plein le mandat de la CMQ, mais il ne faudra pas que la

coordination et l'harmonisation prennent plus de temps et d'énergie que l'action.

C'est avec ces préoccupations en tête que nous abordons la rencontre d'aujourd'hui. Peut-être qu'à la fin de l'exercice, le « bussiness core » de la CMQ sera moins large et mieux ciblé que le projet que nous avons devant nous. Il sera sans doute plus solide et plus rassembleur.